

COMPTE RENDU DE LA REUNION TAD-BUS-PARKINGS pour Cagnes le 21 Juillet 2025

A l'invitation de Monsieur Romain Allemant, une réunion avec la mobilité métropole et RLA s'est tenue Lundi 21 Juillet après midi en mairie de Cagnes sur mer, en réponse aux 3 fiches signées par un collectif de 4 comités de quartiers, 3 associations de commerçants et leur fédération.

LISTE DES PRESENTS :

Elus et autorités en charge du transport:

M. Romain ALLEMANT politique de la ville, stationnement et circulation, conseiller métropolitain
Mme Noëlle PALAZZETTI, directrice CCAS et conseillère régionale
M. Nicolas DELWICH, responsable Comités de quartiers
Mme Marion VIDAL-MASANET, Chef de service Transports Métropole Nice Côte d'Azur
Mme Vanessa THOMASSIN, Chargée d'études TC Métropole Nice Côte d'Azur
M. Fabrice RODRIGO, Directeur marketing adjoint RLA
Mme Fatoumata SANOGO, Chargée d'études réseau RLA

Membres présents du collectif demandeurs de la réunion :

M. Alex KHALIL, président de la fédération des commerçants de Cagnes sur mer
M. Michel BAUSSY, président de l'association des commerçants de la cité marchande
M. Jean-Marc FERRER, président de gare-commerces et représentant du comité Val de Cagnes
Mme Pascale VIALE, présidente du comité AHC-3T et des producteurs de Cagnes sur mer
M. Bruno LECLAIR, membre du comité AHC-3T (Association des habitants Hautes Colettes et 3 Todos)
M. Louis BOUDET, Membre du Conseil d'Administration du CCRV (Comité Collines Route de Vence)
M. Louis RAILLON, Président du CCRV et secrétaire du collectif demandeur de la réunion

ORDRE DU JOUR :

Introduction historique de l'offre transports en commun à Cagnes sur mer : évolution besoins?

1) Le TAD et son fonctionnement :

Collectif : vécu des riverains / suggestions pour découverte et développement service

Métropole/RLA : discussion fonctionnement service / pédagogie / évolution TAD Cagnes

2) Offre de bus sur la commune de Cagnes-sur-Mer

Collectif : Carte zones loin centre sans service bus. Vécu des riverains sur 41 et 49.

Métropole/RLA : discussion contraintes/solutions plan bus intra Cagnes avant le tram ?

3) Offre de parkings pour accès pratique des cagnois à l'hypercentre

(attractivité commerces/services/événements)

Collectif : Plan fiche 3 = Besoin parkings proches pour attractivité gare routière + marché et événements Place de Gaulle + Marché couvert et commerces hypercentre

Métropole/RLA : prévision parkings relais Cagnes ? Intermodalité gare routière ?

Un livret est distribué en début de réunion, avec les 3 fiches cosignées et avec la présentation détaillée, le tout joint à ce Compte Rendu. On se limite donc ici à résumer par numéro de page de la présentation : les interventions, discussions et conclusions des intervenants.

INTRODUCTION HISTORIQUE (pp 3 à 6)

- Historique diminution transports collectifs intra-cagnes bus & TAD : -50% en ¼ de siècle.
- Carte avec lignes intra-cagnes et en rouge les routes d'habitation de plus en plus dense sans desserte
- Bilan paradoxal : augmentation +24% de la population globale et deux fois moins de transports collectifs. C'est particulièrement problématique pour les zones en rouge. Il est d'autant plus important que le TAD fonctionne bien et qu'il se développe.

Sujet 1 : Le TAD et son fonctionnement

Page 8 : Retour d'expérience

JM Ferrer : En tant qu'association Val de Cagne, mauvaise presse du TAD pour avoir quelqu'un qui décroche lorsque l'on a besoin au téléphone et pouvoir faire venir la navette en fonction de la demande. Pourtant des besoins car pas de desserte, et un camping en fond de vallée.

En tant qu'association Gare-commerces, besoin d'animation du centre ville et de faire venir le plus possible de cagnois au centre pour leur courses aux commerces locaux. Il faut faciliter vraiment l'accès au centre ville en particulier à certaines périodes en été. Le week end également avec alors encombrement parkings.

Pascale Viale : Suite à enquête sur souhaits d'amélioration dans mon comité de quartiers (AHC-3T) : Remontée du besoin sur tout Jean Mermoz sans desserte, qui rejoint les Collettes, elles desservies par le 49. Les usagers matin/soir sont quelques scolaires en plus de scolarbus le matin, beaucoup de retraités, mais aussi de jeunes actifs ou étudiants pour Nice devant prendre un train matinal ou rejoindre le réseau hors Cagnes, qui ont alors besoin d'un horaire du 49 plus tôt le matin. L'arrêt vraiment à la gare SNCF serait logique au lieu de l'arrêt « Bonaparte ». Cette simple demande semble avoir été comprise et acceptée.

Marion Vidal : Oui, l'extension ligne 49 est prévue à la gare SNCF en septembre.

Pascale Viale : Il est difficile de prendre le 49 du matin et d'obtenir le retour souhaité par TAD. Parfois 45 minutes pour avoir quelqu'un et s'entendre dire que l'on aurait dû réserver 15 jours avant. Cela décourage du TAD, développe les dangereuses trottinettes pour certains et les voitures sans permis pour d'autres au parking Sauvaigo.

Vanessa Thomassin : Présentation du nouveau Flyer TAD C1 avec 3 méthodes de réservation TAD:

- La nouvelle application « Ligne d'Azur à la carte »
- Le site générique lignesdazur.com
- Le téléphone 0800 006 007

Pascale Viale : Pour le 49 j'ai téléchargé et photographié ci-joint les horaires sur Lignes d'Azur et ils ne correspondent pas à ce qu'il y a sur les arrêts de bus au 4 chemins. Besoin mise à jour

Page 9 : Séquences audio

Louis Raillon : Justement pour avoir l'information la plus à jour, je vous propose d'écouter ce qui se passe lorsque l'on appelle votre numéro de renseignement générique (08 1006 1006). Une séquence audio est écoutée, annonçant un délai d'attente de 2 minutes et en fait raccrochant automatiquement au bout de 5 minutes sans interlocuteur. Plus grave et décourageant, ceci a eu lieu 3 fois de suite sur 2 jours et horaires différents, et pour un numéro payant ! C'est une tromperie catastrophique, avec effet repoussoir garanti pour les potentiels nouveaux utilisateurs.

Louis Raillon : Autre séquence audio cette fois sur le numéro spécifique TAD (0800 006 007) structuré pour réservation (choix 1) ou annulation (choix 2). A la question peut-on acheter sa première carte solo dans le bus la réponse est non : il faut l'acheter à une borne tramway ou agence 33 Dubouchage à Nice. L'information agence à Cagnes est incorrecte ainsi que la règle de disponibilité carte Solo dans le bus, alors que c'est forcément un gros atout pour la découverte du service.

Louis Raillon : Dernière séquence, malheureusement la pire absurde complication pour décourager la découverte du service TAD : l'opérateur me dit clairement qu'il ne peut prendre une réservation que si on a préalablement créé un compte spécifique TAD sur une application internet ! Il suffirait pourtant de demander à l'opérateur de nous inscrire : nom/adresse/téléphone/mail.

Fabrice Rodrigo : C'est une faute de l'opérateur qui vous a mal renseigné. Donnez-moi le jour et l'heure précise que j'identifie l'agent

Alex Khalil : Ecoutez plutôt le problème de 4 comités de quartiers et commerçants qui ont tous eu le même type de problèmes, sûrement pas toujours avec la même personne. Ce n'est pas l'excuse.

Louis Raillon : Ce n'est pas un problème d'interlocuteur fautif qui renseigne mal. C'est votre choix de fonctionnement de la ligne gratuite : choix 1 pour réserver, choix 2 pour annuler. L'objectif affiché n'est pas le renseignement, qui est une autre ligne payante. Le pire en terme de fonctionnement pour faciliter la découverte est que le service de réservation ne peut même pas prendre une réservation de quelqu'un qui n'a pas préalablement de compte internet spécifique TAD !

Romain Allemant : Sachant que ce n'est pas le même prestataire que le service payant de renseignements, il est important de bien confirmer que c'est le numéro gratuit fait pour réserver que l'on vient d'entendre, et qui n'a pas pu faire la réservation sans compte internet. Confirmation obtenue.

Louis Raillon : J'ai essayé aussi de réserver typiquement un Aller/Retour par internet. Il faut valider et donc s'engager à l'Aller choisi avant de savoir si on peut rentrer en fonction de la durée souhaitée. Il faut alors annuler et recommencer par tâtonnements. Beaucoup plus adapté pour un Aller/Retour et plus convivial, un interlocuteur compréhensif peut lui comprendre le besoin, voir les disponibilités et proposer une solution à la fois Aller et Retour. La réservation par téléphone est bien plus agréable et adaptée au besoin.

Page 10 confirmée par Bruno Leclair : J'ai un compte sur le site et donc l'application Lignes d'Azur qui permet de réserver. Pourquoi cette nouvelle application spécifique « Ligne d'Azur à la carte » qui ne me reconnaît pas et nécessite une nouvelle inscription identifiant/Mot de passe ? Deux inscriptions ! Pourquoi ?

Fabrice Rodrigo : Effectivement il persistera 2 applications différentes et ce n'est pas automatisé pour permettre un seul compte, c'est prévu septembre/octobre ..2026

Page 11 : Louis Raillon : Par ailleurs j'ai eu la surprise de recevoir par mail l'information post réservation par téléphone que mon trajet pouvait être avancé/reculé jusqu'à 20 minutes et ce

jusqu'à la dernière minute ? Je comprends l'intérêt d'ajouter un autre usager mais je n'avais pas compris au téléphone l'importance de préciser la contrainte soit l'heure de départ soit l'heure de dépose de l'aller. Par ailleurs si décalage de dernière minute je suis prévenu comment ?

Marion Vidal-Masanet : Effectivement un autre usager est ajoutable soit juste avant ou juste après. Ce qui est garanti est soit l'heure de départ soit l'heure de dépose selon le détail de la réservation. J'en profite pour vous demander ce qui vous semble le plus utile dans la multitude d'informations à passer sur le TAD. En l'occurrence même sur le Numéro gratuit en 006 007 pour réservation TAD il était convenu avec RLA qu'ils puissent renseigner, et si besoin faire un transfert d'appel sur les renseignements génériques. Il y a plein de détails sur le règlement disponible par internet, y compris nos engagements, et le détail de ce décalage possible de 20 minutes. Que faudrait-il faire pour mieux informer ?

Louis Raillon et Alex Khalil : C'est très simple, il faut en gros les 2 numéros de téléphone bien lisibles et disponibles pour découvrir, se renseigner selon besoin et pouvoir réserver simplement. L'internet viendra peut être selon le type de clientèle, regardons justement de plus près

Page 12 : Population cible TAD ?

L'extrait du Rapport baromètre du numérique 2025 national nous éclaire sur les types de freins à l'usage du numérique selon les tranches d'âge : les champions accros à internet sont les 12-17ans. Plus inattendus les étudiants ou jeunes travailleurs s'avèrent non limités à 48% et donc se déclarent limités à 52% dans leur usage internet soit surtout par le coût soit par l'accès ou la complexité de nouvelles applications. Les « actifs » de 25 à 69ans ont plus de moyens et le plus souvent une voiture. Ils n'ont pour les 2/3 pas de problème avec internet mais n'ont que bien peu besoin du TAD ! Par contre les seniors 70 ans et plus sont clairement limités par internet et en particulier la complexité « des outils informatiques pour pouvoir les utiliser pleinement » et même font souvent un rejet ou sont carrément sans équipement adapté. Il faut prendre en compte que ce sont eux qui ne veulent ou même ne peuvent prendre une voiture et ont donc le plus besoin du TAD !

Louis Boudet : Les gens qui habitent les collines sont souvent des personnes âgées et aimeraient continuer à faire leurs courses en centre-ville. Le tram ne changera rien pour eux. Il faudrait que le réseau s'adapte à l'urbanisme dont l'évolution et le type de population, qui a besoin de plus simple et convivial, plutôt que le contraire.

Bruno Leclair : Désolé mais j'aimerais être sûr de comprendre l'offre TAD pour le 49 en milieu de journée et le weekend.

Vanessa Thomassin : Effectivement l'offre TAD pour le 49 n'est pas le TAD générique C1 ou C2 qui est en « mode poche » ou l'on part et arrive dans toute la « poche ». C'est l'offre « C49 » pour laquelle on part et arrive obligatoirement à un arrêt existant du parcours de la ligne 49, avec des horaires de fonctionnement C49 en milieu de journée en semaine et tout le samedi sur des plages horaires différentes.

Pascale Viale : On aimerait pouvoir prendre le TAD standard sur l'Avenue Jean Mermoz

Vanessa Thomassin, Marion Vidal-Masanet, Romain Allemant : on note dans le Compte rendu ce besoin en convenant d'une réunion spécifique pour ajout de divers arrêts TAD, en l'occurrence aucun Avenue Jean Mermoz. Michel Baussy insiste également pour arrêt proche marché et passage clouté.

Page 13 : Solution pour première réservation directe par téléphone ?

Noëlle Pallazzetti : si besoin on peut imaginer un aidant CCAS qui se déplace pour créer le compte informatique chez la personne âgée afin que la personne puisse alors réserver ensuite uniquement et simplement par téléphone.

Marion Vidal-Masanet : en appelant le 0800 006 007, numéro gratuit de réservation TAD, on peut demander à l'opérateur de remplir les cases d'information nécessaires à la création du compte TAD pour la personne qui a juste un téléphone et n'utilise pas internet.

Louis Raillon : Alors merci, c'est parfait et résout la difficulté, on note pour le Compte Rendu. Le numéro de réservation/annulation peut donc aussi renseigner sur le TAD et créer le compte internet pour la première réservation.

Romain Allemant : C'est dans le cahier des charges et est à mieux connaître des opérateurs parfois mal informés.

Page 14 : La disponibilité de la carte Solo dans la navette est à solutionner également

Sujet 2 : Offre de bus sur la commune de Cagnes-sur-Mer

Page 17 et 18 : Plan transport RLA dans Cagnes

Louis Raillon : On a beaucoup parlé du 49 mixte et 41 régulier environ à l'heure, qui sont les 2 seules lignes intracagnes.

Page 18 on rappelle l'absence de desserte de transport collectif régulier pour les nombreux habitants le long des lignes rouges page 18, pour aller au centre ou rejoindre le réseau. Cela mériterait une autre réunion pour que chaque comité fasse remonter ses besoins et priorités.

Page 19 : Il y a 5 arrêts de bus pour la gare SNCF à des endroits très dispersés sans convergence commode.

On se limitera à faire remarquer aujourd'hui que les 2 seules lignes de bus intracagnes 49 et 41 n'ont même pas d'arrêt « gare SNCF » pour l'intermodalité bus/SNCF.

Page 20 : Pour le 49 on a vu merci que cela est pour Septembre en prolongeant de Bonaparte à SNCF

Page 21 : Pour le 41 on fait remarquer que le parcours indiqué sur le site RLA est faux car depuis 3 ans on ne peut plus passer par Garigliano sous l'autoroute et passer à la gare. Le parcours proposé pour un arrêt nommé « SNCF » avec simple retournement de bus vraiment à la gare semble curieusement long et pourtant basique pour promouvoir l'intermodalité.

Sujet 3 : Offre de parkings pour accès pratique à l'hypercentre

Page 23 : Rappel du dossier INSEE sur Cagnes de Février 2025

La voiture représente 70% des moyens utilisés à Cagnes pour trajet travail. Ce n'est guère étonnant tout particulièrement pour les très nombreux tracés en rouge sans desserte de transports en commun, l'éloignement et les pentes des collines.

Pour cette population de plus en plus large, l'accès aux commerces centre, services publics, événements, et même l'accès au réseau des autres moyens de transport dépend donc des « premiers kms » en pratique quasi inévitables en voiture, au moins pour 70% des gens.

Page 24 : La carte montre l'emplacement exact de parkings avec nombre de places et tarif, avec l'éloignement en minutes de marche vers la Place de Gaulle côté marché couvert. Deux ont disparus. Les 2 plus gros sont Sainte Luce, plein, et La Villette qui est passée de 715 à 320+40 places. Il y a donc de fait moins de places de parking qu'avant autour du centre. L'attractivité par commodité d'accès en voiture s'en ressent en particulier les jours de marché ou d'évènements.

On remarque que la carte ici du site « Parkopedia » pourtant récente n'est pas à jour : 2 parkings n'existent plus, Parking Villette en erreur, pas de parking Garigliano, etc.. (Gmaps idem).

L'information de toutes ces applications « privées » de navigation largement répandues dans les voitures incluant l'aide au parking dépend de la mise à jour de « l'OPEN DATA » par la mise en ligne publique des différentes informations sous forme normalisée.

Page 25 : A Nice Cote d'Azur la mise à jour de l'emplacement des parkings date de 2019

Page 26 : A la Métropole Aix-Marseille-Provence, non seulement l'emplacement de tous les parkings privés et publics est mis en commun, mais on peut en plus savoir en temps réel les places disponibles par parking et éviter ainsi du temps perdu en recherche, encombrements et donc pollution. Le parking du vieux port a 216 places disponibles sur les 569... ! Sujet convenu pour prochaine réunion.

Page 27 : Faciliter le développement de l'intermodalité voiture/parkings/trajet centre

Pour une solution à court terme, compte tenu de l'importance de l'accès parking voiture trop limité à l'hypercentre pour les commerces ou gare routière pour l'accès au réseau, il faut faciliter l'intermodalité voiture/bus. Il y a 2 endroits de grands parkings avec réservoir de places, le parking relai SNCF+Garigliano et le parking Parc des sports/Sauvaigo.

Cette facilitation passe par une cohérence d'arrêts vraiment proches avec affichage commode du prochain trajet vers l'hypercentre ne serait-ce que pour attendre au bon endroit, communiquer sur la fréquence réelle, et si possible offrir un temps d'attente communalisé plus fréquent.

Romain Allemant : Il semble que la demande correspond à deux panneaux « BI » Borne d'Information Voyageur, à l'arrêt bus SNCF et à l'arrêt Parc des sports/Sauvaigo pour aller à l'hypercentre.

La solution moyen terme serait de prévoir le triplement de Sainte Luce (Cf Annexe Prévision places).

La réunion se termine comme prévu à 18h, en prévoyant de se revoir en fonction, déjà si possible comme discuté pour lister l'ajout d'arrêts, certains noms d'arrêts et sur l'Open Data.

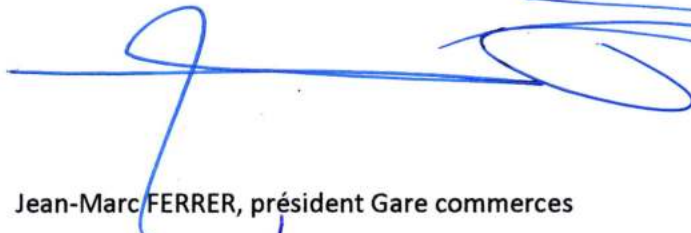
Louis Raillon, président CCRV,
secrétaire du collectif



Pascale VIALE, présidente AHC-3T
et association producteurs Cagnes



Alex KHALIL, président
de la fédération commerces



Jean-Marc FERRER, président Gare commerces
et représentant Val de Cagne



Michel BAUSSY, président
commerces marché couvert

